



## MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**Mairie du Pouzin**

Hôtel de ville  
07250 LE POUZIN  
Tél: 0475638148

**BORDEREAU DES PRIX**

Numéro de Prix	Descriptif	Unité	Montant H.T
	<p><b>GENERALITE POUR TOUS LES PRIX</b></p> <p>Les prix du présent bordereau comprennent pour chaque nature de travaux ou d'ouvrage à réaliser, toutes les fournitures nécessaires, les fabrications sur place en usine ou en centrale, les transports à pieds d'œuvre, les mises en œuvres dans les règles de l'art ou définies au CCTP avec les moyens et matériels appropriés à toutes les étapes ainsi que les moyens collectifs ou individuels obligatoires pour assurer la protection et la sécurité des personnels, les frais relatifs à la gestion des déchets.</p> <p>Les frais relatifs au plan d'assurance qualité, aux procédures l'exécution, d'essais et de contrôles, sont réputés compris dans les prix unitaires et forfaitaires. Ils incluent les prestations du ou des organismes associés au contrôle interne et tiennent compte des sujétions du contrôle extérieur.</p>		
100	<p><b>INSTALLATIONS DU CHANTIER</b></p> <p>Ce prix rémunère les frais d'installation et de replis de chantier comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aménagement des d'accès au chantier y compris son entretien,</li> <li>- les frais relatifs à l'installation des personnels,</li> <li>- les branchements et frais de fonctionnement relatifs aux divers réseaux,</li> <li>- les échafaudages obligatoires prévus à l'article 1.9 du CCTP ou imposé par le maître d'œuvre, pour l'exécution des travaux,</li> <li>- les frais de dépose et de repose des clôtures des riverains,</li> <li>- les frais de dépose et de repose du câble des feux tricolores</li> <li>- les plans d'implantation des ouvrages, de masse, de coffrage.</li> <li>- l'enlèvement en fin de chantier de tous les matériels et matériaux en excédent et la remise en état des lieux après travaux,</li> </ul> <p>Ce prix rémunère également les Equipements de Protections Individuels réglementaires nécessaires à la réalisation du chantier, quand les dispositifs de protection collectifs ne peuvent être mis en œuvre ainsi que les frais relatifs aux dispositions à prendre en matière d'hygiène et de sécurité, notamment la protection des zones de travail du publics,</p> <p><b>SIGNALISATION DE CHANTIER (définition générale)</b></p> <p>Ce prix rémunère la pose, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, et le repliement, en fin de chantier, des dispositifs temporaires de signalisation de chantier.</p> <p>Ce prix comprend la pose, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, et le repliement, en fin de période de la présignalisation et la signalisation de jalonnement des itinéraires de déviation de chantier.</p>	Forfait	
101	<p><b>DEMOLITION DE MACONNERIE</b></p> <p>Ce prix rémunère la démolition d'ouvrage en élévation ou en fondation ou de chaussée, il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la démolition,</li> </ul> <p>le chargement et le transport des produits issus de la démolition vers les décharges de classe adaptées dont la recherche est à la charge de l'entrepreneur.</p>	M3	
102	<p><b>DECOUPE DE CHAUSSEE REVETUE A LA SCIE</b></p> <p>Ce prix rémunère la découpe soignée de la chaussée à la scie circulaire, il comprend :</p>	Ml	

<b>Numéro de Prix</b>	<b>Descriptif</b>	<b>Unité</b>	<b>Montant H.T</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aménée et le repliement du matériel,</li> <li>- le marquage au sol,</li> <li>- le découpage des chaussées jusqu'à 25 cm d'épaisseur.</li> </ul>		
103	<p><b>DEVEGETALISATION</b></p> <p>Ce prix rémunère pour la demi-journée en équipe de 2 personnes :</p> <p>la dévégétalisation de la maçonnerie, l'enlèvement de toute végétation avec extraction des racines même les plus profondes, le lavage général du parement à l'eau sous pression, le soufflage à l'air comprimé.</p> <p>Ce prix s'applique aussi pour la dévégétalisation des murs en pierres sèches.</p>	½ journée équipe de 2	
200	<p><b>FOUILLES DE FONDATION</b></p> <p>Ce prix rémunère</p> <p>l'exécution de fouilles comprenant l'extraction des matériaux, leur évacuation à la décharge dont la recherche est à la charge de l'entreprise, la protection contre les eaux, et toutes sujétions de main d'œuvre et de prestation des engins mécaniques.</p> <p>Le volume à prendre en compte sera égal au produit de la surface théorique de la fondation de l'ouvrage à réaliser par la hauteur au niveau moyen du terrain naturel après le terrassement général éventuel.</p>	M3	
201	<p><b>BETON DE FONDATION</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de béton utilisé pour les structures d'ouvrages, conformément aux prescriptions définies au chapitre VII du fascicule 65-A de béton conforme à la norme NF EN 206-1</p> <p>Ce prix comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'étude de la composition des bétons, et de contrôle.</li> <li>- Les moyens spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du béton en fonction de sa localisation (manchons, pompe)</li> </ul> <p>Le volume sera déterminé à partir des plans d'exécution, mesuré conformément aux indications de l'article 2.1 annexe D au texte du fascicule 65A.</p>	M3	
202	<p><b>BETON EN ELEVATION (longrine, plots)</b></p> <p>Ce prix rémunère un béton dosé à 350 kg de ciment de CEM I 42,5 R pour remplissage.</p> <p>Ce prix comprend également les moyens spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du béton en fonction de sa localisation (manchons, pompe)</p>	M3	
203	<p><b>COFFRAGES</b></p> <p>Ce prix rémunère</p> <p>les prestations définies au chapitre V- parements et autres surfaces coffrées - du CCTG Fascicule 65-A mesurées conformément aux indications de l'article 2.2 de l'annexe au texte A3 de ce même fascicule.</p>	M²	
204	<p><b>ACIERS</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le façonnage et la mise en œuvre des aciers ronds lisses ou à haute adhérence quel que soient leur diamètre ou leur nuance (fascicule 65A chapitre 6) et pour les treillis soudés lorsqu'ils sont utilisés comme armatures du béton.</p> <p>Le poids d'acier sera évalué par mètre des plans d'exécution sur la base de la section nominale, la masse spécifique est prise égale à 7,85.</p>	Kg	

Numéro de Prix	Descriptif	Unité	Montant H.T
205+	<p>CONSTRUCTION DE MACONNERIE (définition générale)</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation des pierres (dégrossissage, taille) y compris des pierres acceptées venant de démolition,</li> <li>- la construction de la maçonnerie en pierres conformément aux prescriptions du fascicule 64 du CCTG, y compris mortier de liaison,</li> <li>- la confection des chaînes d'angle aux extrémités, à l'aide de pierres taillées dans les deux sens de l'angle,</li> <li>- les joints de maçonnerie avec bourrage et finition au fer en retrait de 2 cm une fois terminés.</li> </ul> <p><i>Rappel : le coût des échafaudages est rémunéré par le prix des installations de chantier.</i></p> <p>- Voir détail des précisions article 3 du CCTP -</p>		
205a	<p>MURS POIDS (yc terrassements)</p> <p>Construction de maçonnerie constituant le mur poids et le mortier de calage.</p>	M <sup>2</sup>	
205b	<p>PARAPET</p> <p>Construction de maçonnerie pour la confection d'un bahut de parapet y compris une barbacane maçonnée 20x30 cm tous les 7.00m.</p> <p>Ce prix ne s'applique ni à la reprise, ni à la réhausse des parapets existants.</p>	MI	
206	<p>BONNETS DE PARAPET</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose des couronnements de parapets y compris le mortier de pose et la confection des joints.</p> <p>Le couronnement fini type "bonnet" aura une section en demi-disque de diamètre identique à la largeur du parapet sous-jacent.</p> <p>Les couronnements seront de types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préfabriqués en béton aspect imitation pierre calcaire obtenu par moule ou éclaté à l'aiguille</li> <li>- en petites pierres formant bonnets ( 3 à 4 pierres dégrossies en arrondi par mètre de parapet), au choix du maître d'œuvre</li> </ul>	MI	
207	<p>MACONNERIE EN REPARATION</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation des pierres (dégrossissage, taille),</li> <li>- la construction de la maçonnerie en pierres conformément aux prescriptions du fascicule 64 du CCTG, y compris mortier de liaison,</li> <li>- la confection des chaînes d'angle aux extrémités, à l'aide de pierres taillées dans les deux sens de l'angle,</li> <li>- les joints de maçonnerie avec bourrage et finition au fer en retrait de 2 cm une fois terminés.</li> <li>- la maçonnerie, en réparation d'ouvrages préalablement démolis tel que mur ou partie de mur, construction de petits volumes.</li> </ul>	M <sup>2</sup>	
300	<p>REMBLAIS TECHNIQUE D'OUVRAGE EN MATERIAUX DRAINANTS</p> <p>Ce prix rémunère, la fourniture, l'extraction, le chargement, le transport et le déchargement de graves 20/40 ou de pierrailles, le réglage et le compactage en couches d'épaisseur conformes aux prescriptions fixées par le GTR, l'arrosage éventuel, y compris la fourniture et le transport de</p>	M3	

Numéro de Prix	Descriptif	Unité	Montant H.T
	l'eau, la finition de la forme des terrassements au profil définitif.		
301	<p>GNT 0/63</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport, le répandage, le réglage et le compactage de la grave concassée 0/63 ainsi que la protection contre les eaux de toutes natures pendant l'exécution des travaux.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture, le transport et le répandage de l'eau pour humidification si nécessaire ;</li> <li>- les planches de vérification et d'essais de compactage.</li> </ul> <p>Il respecte les prescriptions fixées par CCTP.</p>	T	
302	<p>GNT 0/31,5</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport, le répandage, le réglage, le compactage de la grave concassée 0/31.5.</p> <p>Il comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture, le transport et le répandage de l'eau pour humidification si nécessaire ;</li> <li>- les planches de vérification et d'essais de compactage.</li> </ul> <p>Il respecte les prescriptions fixées par le CCTP.</p>	T	
303	<p>IMPREGNATION</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture et le répandage d'une couche d'émulsion cationique à 60% de bitume dosé à 1.5 kg de bitume résiduel par mètre carré ainsi que la fourniture et le répandage des granulats 6/10 à raison de 10 litres minimum au mètre carré.</li> </ul> <p>Ce prix s'applique à la chaussée ou aux accotements.</p>	M <sup>2</sup>	
304	<p>ENDUIT BICOUCHE</p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture, le transport à pied d'œuvre et le répandage du liant hydrocarboné et des granulats à raison minimum de : <ul style="list-style-type: none"> <li>* 1ère couche : émulsion cationique à 69 % dosé à 1KG résiduel et 9 à 10 litres de gravillons 6/10</li> <li>* 2ème couche: émulsion cationique à 69 % dosé à 1,3KG de bitume résiduel et 6 à 8 litres de gravillons 2/6.</li> </ul> </li> <li>- les deux cylindrages légers pour la première couche et poussés pour la deuxième couche.</li> <li>- toutes sujétions de mise en œuvre et de compactage notamment celles liées à l'exécution de petits raccordements divers et aux raccordements des bords de couche aux ouvrages d'assainissement incluant éventuellement une mise en œuvre manuelle,</li> <li>- le balayage par aspiration des rejets exécutés dans les 15 jours suivant la mise en œuvre.</li> </ul>	M <sup>2</sup>	